

Assemblée extraordinaire du 10/03/2014 SEBEECC Persik's Land

Membres présents :

Sylvie et Denis Fraisse
Marie et Jean Claude Maurin
Cathy et Emilio Heiliger Munoz
Sylvie Canche
Christèle Derosh
Jean Claude Gobart
Virginia Popper et Claude Crèche
Marion Wasilevski et Stéphane Chazel
Valérie Bourrier
Gilles Amphoux

Membres excusés :

Dominique Caisso et Michel Rouvier
Yves Richardier
Catherine Faure
Eric Peyron
Jean Baptiste Roy
Beatrice et Eric Daniau
Isabelle Pascal

Membre démissionnaire :

Gilles Amphoux

Avant toute chose, d'une manière collégiale lors d'un tour de table, chacun exprime sa volonté pour le devenir de Persik's Land. Gilles Amphoux annonce qu'il quitte le syndicat. Les membres d'une voie unanime veulent préserver et promouvoir cette marque qui est connue et enviée dans le monde entier.

Virginia Popper la compare à la célèbre marque Hermès.

Stéphane Chazel pense que c'est à Florac sur le site emblématique de l'endurance, que Persik's Land doit être mis en exergue. Il faut y organiser un concours d'élevage et une présentation d'étalons sous la bannière PL, puisque c'est ce groupement d'éleveurs et surtout cette enseigne que nous voulons mettre à l'honneur. Son idée obtient l'assentiment de la majorité de l'assemblée. Marie Maurin accepte de consulter les membres de l'Alevca, pour les modalités de l'organisation de ce concours. Les personnes membres à la fois de l'ALEVCA et de PL présents ce soir, ainsi que les autres membres de PL font remarquer que quasiment tous les membres de l'ALEVCA peuvent devenir, redevenir ou sont déjà membres de PL.

Stéphane Chazel pense que ce concours doit être réservé aux chevaux du berceau, membres ou pas de PL.

L'ensemble des membres souhaite la réalisation d'un autre site internet, simple et moderne, l'actuel étant obsolète.

L'assemblée étant d'accord sur les objectifs principaux de l'association, elle propose et élit Claude Crèche au poste de Président et Catherine Heiliger à celui de vice-présidente. Sylvie Canches reprendra le poste de secrétaire, elle sera secondée par Sylvie Fraisse, secrétaire adjointe.

Isabelle Pascal reprendra son poste de trésorière si elle le souhaite.

Reprise des échanges :

Le concours et la présentation d'étalons doivent être représentatifs de l'image que nous souhaitons véhiculer : « prestige »

Problème du financement, envisager une augmentation des cotisations pour 2015.

Pour 2014 les actions seront auto-financées par les membres **puisque'il ne faut plus compter sur les subventions** ; si les cotisations n'y suffisent pas, par exemple au prorata des produits qu'ils présenteraient à Florac

Deux commissions sont créées : Stéphane Chazel, Denis Fraisse, Jean-Claude Gobart et Emile Munoz pour travailler sur Florac et Christèle Derosch, Stéphane Chazel, Virginia Popper, Marion Wasilewski Sylvie Canches et Cathy Heiliger pour la communication.

Il est décidé de faire des courriers à l'ALEVCA et à LEE pour les informer de nos projets et déclencher d'éventuelles adhésions.

Les membres doivent aussi chercher un prestataire pour l'élaboration du nouveau site, il faut des devis et des exemples concrets de réalisations. Cathy Heiliger a un contact, elle propose de se renseigner. Virginia également

Une réunion de travail est programmée pour plancher sur les projets et sur le remaniement des statuts.

Deux dates sont proposées, sur lesquelles vous devez vous prononcer individuellement le plus rapidement possible : le jeudi 3 avril ou le jeudi 10 avril. Stéphane fera des propositions sur le projet FLORAC ainsi qu'un premier chiffrage

Cette réunion aura lieu au Caussanel, si le gîte est libre.

L'AG extraordinaire se clôture par un repas convivial.

On parle également de la CHARTE, Stéphane reprecise que pour lui la GENETIQUE est aussi importante que le TERROIR, on décide qu'il faudra plancher à nouveau sur le sujet dans l'année